

# Puits

## Les nouvelles



### ANNIVERSAIRES

Cette année a vu passer trois anniversaires d'une très grande importance historique. En leurs temps, ces trois événements n'ont pas manqué de répercussions sur notre commune.

Tout d'abord et c'est sans doute le plus important: le centième anniversaire de la grande guerre. Ce conflit a transformé nos campagnes en les vidant de leurs forces vives. Nos monuments aux morts en sont le témoignage!

Sacrifice admirable de nos aïeux, qui ont su tout donner pour la France. Notre individualisme consumériste est tellement à l'opposé de leur sens élevé du devoir, que nous avons du mal à comprendre leur calvaire consenti en vue du bien commun. Pour comprendre le nihilisme de notre époque, la lecture du célèbre poème de Péguy suffit!...

Puis le soixante-dixième anniversaire de la libération, avec la manifestation autour du monument consacré à Louis Bonnemailles.

Enfin le vingt-cinquième anniversaire de la chute du mur de Berlin, prélude de la libération des peuples qui vivaient depuis plus de quarante ans sous le joug d'une des plus terribles dictatures du siècle passé.



1914: Mobilisation

*Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,  
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.  
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,  
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles.*

*Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles.  
Car elles sont le corps de la cité de Dieu.  
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu,  
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles.*

*Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés  
Dans la première argile et la première terre.  
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.  
Heureux les épis murs et les blés moissonnés.*

*Heureux les grands vainqueurs. Paix aux hommes de guerre.  
Qu'ils soient ensevelis dans un dernier silence.  
Que Dieu mette avec eux dans la juste balance  
Un peu de ce terreau d'ordure et de poussière.*

*Que Dieu mette avec eux dans le juste plateau  
Ce qu'ils ont tant aimé, quelques grammes de terre.  
Un peu de cette vigne, un peu de ce coteau,  
Un peu de ce ravin sauvage et solitaire.*

*Mère voici vos fils qui se sont tant battus.  
Qu'ils ne soient pas pesés comme on pèse un esprit.  
Qu'ils soient plutôt jugés comme on juge un proscrit  
Qui rentre en se cachant par des chemins perdus.*

*Mère voici vos fils et leur immense armée.  
Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère.  
Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre  
Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée.*

**Charles Péguy** - (Extrait du poème 'Eve')

Mort au combat le 5 septembre 1914 au début de la bataille de la Marne.

## *Louis Bonnemaillles*

Né en 1921 à Gondenans-Montby, le début de la seconde guerre mondiale le surprend pendant ses études.

Il voulut préparer son baccalauréat. Pour cela, il étudie seul l'allemand et l'anglais pendant les vacances d'été. Il est interne, boursier et travaille avec ardeur.

Entré en résistance, il prépare toujours seul son baccalauréat 1ère partie et l'obtient, gagnant ainsi une année.

Son intense activité l'empêchant d'assister aux cours, c'est toujours en solitaire qu'il obtient en 1943 son baccalauréat de philosophie. Puis il entre en octobre au lycée Louis le Grand à Paris pour y préparer l'Ecole Coloniale. Mais il quittera ce cursus en fin d'année.

Préparant le combat armé, il participe dès que les contacts furent pris avec la France Combattante, à l'organisation des parachutages. Il fut aux côtés des deux premiers chefs de l'OCM: l'Abbé Schwander et l'instituteur Roger Fouillette.

Il eut également la pleine confiance de personnalités qui comptèrent dans la guerre et la vie de la région: l'Abbé Flory, et le Marquis Léonel de Moustier.

Louis Bonnemaillles s'engage dans le Réseau dit Bureau des Opérations Aériennes et y travaille avec son ami Hervet alors chargé du département. Il créa un ensemble de parachutage et participa à la mise en place des transmissions radio avec Londres. Le 13 avril 1944, le radio qui émet chez l'Abbé Schumacker est arrêté avec ce dernier. Louis Bonnemaillles s'échappe de peu, mais sa mère fut internée et interrogée à Besançon.

Au matin du premier mai arrive enfin vers Trappe le premier parachutage, puis d'autres sur des terrains près de Rougemont et Chassey. Louis Bonnemaillles voit là le résultat de tous ses efforts.



Détail de la plaque apposée sur le monument grâce au dévouement de Bernard Prigent



Cérémonie du 23 Aout 2014

Mais les Allemands sont sur sa trace et le chef du réseau décide que les agents BOA du Doubs seront déplacés, d'abord en Haute Marne puis en Côte d'Or dans le Chatillonnais. Louis Bonnemaillles poursuivra sa mission d'organisation des parachutages. Il sera arrêté à l'aube après une nuit passée sur le terrain. L'ennemi, trouvant sur lui une lampe de signalisation, l'emprisonne avec d'autres camarades.

Il a la possibilité de s'évader mais il refuse pour éviter des représailles sur ses compagnons.

Au matin du 2 septembre 1944, il est fusillé en bordure de la route à proximité de Puits.

A titre posthume, il fut décoré en 1945 de la Croix de guerre avec citation à l'ordre de l'Armée, de la Légion d'Honneur & de la Médaille de la Résistance.



Chute du mur - Novembre 1989

La chute du mur de Berlin, il y a vingt cinq ans, mettait fin à la privation de liberté des peuples à l'Est du continent.

Certains de ces pays rejoindront leur place naturelle au sein de la CEE, modifiant profondément notre rapport à l'Europe.

Prise de vertige, l'institution voudrait s'agrandir sans fin en intégrant aujourd'hui des pays qui ne partagent ni nos racines gréco-romaines, ni notre civilisation judéo-chrétienne...

## Premier semestre 2014

### Réunion du 13 Janvier 2014

Présents : Benoît de Valous, Didier Saulgeot, Anne-Marie Bayart, Gérard Chauve, Christophe Chtibi, Dominique Clavier, Julien Martiny.

Excusés : Eric Garcia, Francis Humblot.

Suite à la demande de Mme Esther Muller concernant le paiement de l'assainissement en une seule fois contrairement à la convention établie.

Le conseil municipal considérant l'intérêt de la commune, accepte cette demande. La commune établira un titre de paiement soldant les sommes dues pour les années 2014, 2015 & 2016.

Après avoir étudié les différents devis concernant la reprise du mur rue du Porche, le conseil municipal retient l'offre de la SARL Minazzi.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le marché et tous les documents relatifs à ces travaux.

### Réunion du 10 Février 2014

Présents : Benoît de Valous, Didier Saulgeot, Anne-Marie Bayart, Gérard Chauve, Christophe Chtibi, Dominique Clavier, Julien Martiny, Eric Garcia, Francis Humblot.

Excusé : -

Dans le cadre de la fin de l'opération d'assainissement il était prévu une vidange offerte aux habitants disposant d'un assainissement individuel aux normes\*, 11 personnes sont concernées.

*\* Le document initial établi par la société Badge faisant foi.*

Trois vidanges ont du être réalisées dans l'urgence par les propriétaires.

Le Conseil décide de prendre en charge ces trois vidanges. Décision prise par souci d'équité.

Après avoir examiné les différents devis proposés, le Conseil retient l'offre des Ets GODARD pour la vidange des 8 installations restantes.

Le maire expose au conseil les modalités nécessaires à la dissolution du SIVOM du canton de Laignes.

Après en avoir délibéré le conseil décide:

A compter de l'arrêté de dissolution du SIVOM du canton de Laignes,

1) Les personnels Pascal Meot & Jean Michel Coffigneau, agents d'entretien employés à plein temps seront mis à disposition du centre de gestion. Le coût total de ces personnels sera pris en charge par les quinze (15) communes concernées. La participation se fera par habitant.

2) L'actif et le passif seront répartis entre les quinze (15) communes concernées avec une clé de répartition à l'habitant.

3) Les archives du SIVOM seront confiées dans leur intégralité aux archives départementales de la Côte d'Or, sous la responsabilité du maire de la commune de Bissey la Pierre.

4) Les biens indivis seront gérés par la commune de Bissey la Pierre qui réglera les dépenses indispensables. (Notamment: Assurance, Eau, Electricité, et toutes prestations qui ne seraient pas éteintes à la date de dissolution) Ces dépenses seront remboursées par les quinze (15) communes concernées avec une clé de répartition à l'habitant et sur la base d'une convention à signer par ces mêmes quinze (15) communes.

5) Le maire de la commune de Bissey la Pierre sera habilité à recevoir et négocier les offres d'achat pour le matériel et le bâtiment. Il réunira à sa convenance les quinze (15) communes concernées pour les informer. La décision finale de vente revenant aux quinze (15) communes concernées (la majorité simple étant requise).

6) Dans le cadre de l'achat des locaux cadastrés AC 479 - 6 Place Victor Gatt à Laignes proposé par Madame Sylvie Mars et dans la mesure où cette offre d'achat ne serait pas finalisée à la date de la dissolution, le maire de Bissey la Pierre aura tout pouvoir pour signer les documents nécessaires à cette vente.

7) Toutes les répartitions à l'habitant, dans les points qui précèdent, sont faites sur la base de la population légale au 1er janvier 2014.

*Les quinze communes évoquées précédemment sont: Bissey la Pierre, Cerilly, Channay, Etais, Fontaines les Sèches, Griselles, Larrey, Marcenay, Nesles, Planay, Puits, Vertault, Savoisy, Verdonnet & Villedieu.*

Le Conseil Municipal vote les comptes administratif 2013.

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion qui est conforme aux écritures comptables dépenses et recettes.

**Réunion du 17 mars 2014**

Présents : Benoît de Valous, Anne-Marie Bayart, Gérard Chauve, Christophe Chtibi, Dominique Clavier, Julien Martiny, Eric Garcia, Francis Humblot.

Excusé: Didier Saulgeot

Le conseil municipal:

- accepte le devis de nettoyage des chaises de la salle des fêtes.
- prend connaissance de la convention à établir entre la Commune de PUIITS et la Commune de Bissey la Pierre suite à la dissolution du SIVOM.
- autorise le maire à signer cette convention.
- après avoir pris connaissance des bases 2014 décide de maintenir les taux d'imposition en l'état et d'appliquer le coefficient 1 et un produit attendu de 31 162€.

	Taux 2014
Taxe d'habitation	10,33 %
Taxe foncière sur le bâti	7,59 %
Taxe foncière sur le non bâti	23,56 %
Cotisation foncière des entreprises	17,36 %



Le maire profite de cette dernière réunion avant les prochaines élections pour faire le point sur les six années passées.

Il remercie l'ensemble des conseillers pour le travail fourni et le soutien apporté. Il note l'excellente ambiance qui a toujours prévalu au sein du conseil municipal.

Il termine en rendant une nouvelle fois hommage à François Balme, adjoint efficace et tout dévoué à la chose publique.

La commune lui doit beaucoup, et son départ bien trop prématuré, est venu endeuiller la fin de ce mandat.



Requiescat in pace

## Réunion du 2 avril 2014

Présents : Benoît de Valous, Anne-Marie Bayart, Gérard Chauve, Dominique Clavier, Julien Martiny, Eric Garcia, Rémy Coucheney, Annie di Domizio-Clavier, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous, Caroline Williams  
Excusé: -

Le maire expose au Conseil Municipal, les différentes commissions, responsabilités et délégations auxquels ils seront appelés à participer.

Fort de quoi, le conseil municipal nomme:

• *les délégués Sicec:*

Gérard Chauve  
Julien Martiny

• *les délégués à Gip e-Bourgogne:*

Délégué Titulaire: Rémy Coucheney  
Délégué Suppléant: Jérôme de Valous

• *les délégués au Sivos:*

Délégués Titulaires : Anne Marie Bayart  
Rémy Coucheney

Délégué Suppléant : Eric Garcia  
Annie di Domizio-Clavier

• *les délégués à la commission d'appels d'offres:*

Délégués titulaires:  
Dominique Clavier, Eric Garcia, Florent Saulgeot.

Délégués suppléants:  
Julien Martiny, Caroline Williams, Jérôme de Valous

• *les délégués Siceco:*

Dominique Clavier  
Gérard Chauve

• *les délégués au syndicat d'eau:*

Délégués Titulaires : Gérard Chauve  
Florent Saulgeot

Délégués Suppléants : Julien Martiny  
Rémy Coucheney

- *la commission des bois, chemins & voirie externe:*

**Julien Martiny, Eric Garcia**, Caroline Williams, Gérard Chauve.

- *la commission voirie, réseaux, bâtiments:*

**Gérard Chauve**, Jérôme de Valous, Florent Saulgeot.

- *la commission fêtes et cérémonies:*

**Anne-Marie Bayart**, Dominique Clavier, Caroline Williams,  
Annie di Domizio-Clavier.

- *la commission entretien courant:*

**Anne-Marie Bayart**, Julien Martiny, Rémy Coucheney.

- *la commission des responsables salle des fêtes:*

Anne-Marie Bayart, Caroline Williams, Annie di Domizio-Clavier.

- *la commission communication:*

Dominique Clavier, Annie di Domizio-Clavier.

- *la commission cimetière:*

**Gérard Chauve**, Dominique Clavier, Jérôme de Valous.

- *la commission Ccas:*

Membres du conseil

Dominique Clavier, Anne-Marie Bayart, Florent Saulgeot, Eric Garcia.

Membres extérieurs:

Claire Chtibi, Perrine Balme, Christine Coucheney, Claudette Tobiet.

- *le correspondant défense:*

Eric Garcia.

**Réunion du 7 avril 2014**

Présents : Benoît de Valous, Anne-Marie Bayart, Gérard Chauve, Eric Garcia, Rémy Coucheney, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous.

Excusés: Caroline Williams, Dominique Clavier, Julien Martiny, Annie di Domizio-Clavier.

Le Maire rappelle le principe et le fonctionnement du budget. Il expose les grandes masses des recettes et des dépenses.

Après en avoir délibéré le conseil vote le budget primitif principal 2014:

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	163 181,00
<i>Recettes de fonctionnement</i>	169 515,00
<i>Résultat antérieur</i>	654 947,00
<i>Recettes totales</i>	824 462,00
<hr/>	
<i>Dépenses d'investissement</i>	557 225,00
<i>Recettes d'investissement</i>	23 690,00
<i>Opération d'ordre de section à section</i>	478 281,00
<i>Résultat antérieur</i>	55 254,00
<i>Recettes totales</i>	557 225,00

Après en avoir délibéré le conseil vote le budget primitif 2014 assainissement:

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	6 450,00
<i>Résultat négatif antérieur</i>	543,00
<i>Dépenses totales</i>	6 993,00
<i>Opération d'ordre vers assainissement</i>	6 993,00
<hr/>	
<i>Dépenses d'investissement</i>	57 364,00
<i>Opération d'ordre vers assainissement</i>	43 364,00
<i>Participations tiers</i>	14 000,00
<i>Recettes totales</i>	57 364,00



## Réunion du 28 avril 2014

Présents : Benoît de Valous, Dominique Clavier, Anne-Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve, Rémy Coucheney, Annie di Domizio-Clavier, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous, Caroline Williams.  
Excusé: Eric Garcia.

R. Coucheney et AM. Bayart donnent compte-rendu de la réunion du Sivos qui a vu la réélection de Mme Laroche-Léon à la tête du syndicat.

Le conseil:

- Après avoir examiné l'estimation de reprise de la VC 3 depuis le CD 980 jusqu'au CD 101, décide de programmer ces travaux cette année.
- Il sollicite un financement au titre du FCDT 2014.
  
- Considérant les financements 2013 accordés par le conseil général au Sivom pour la première partie du VC 3.
- Considérant que les travaux n'ont pas pu être réalisés suite à la disparition du Sivom.
- Demande le report de ces financements pour 2014 au profit direct de la commune.
  
- Retient la proposition des Ets Marot pour des travaux d'élagage.
  
- En vue de la dématérialisation complète des flux avec les administrations:
- Décide de s'équiper d'un scanner de production et d'une signature électronique fournie par Chamber-Sign en lien avec le GIP e-Bourgogne.

Le maire expose le coût des anciens agents du Sivom, et les pistes qui permettraient à quelques communes de les employer.

*(Par la suite ceci ne pourra pas aboutir faute de consensus entre les anciennes communes membres du Sivom)*

Le conseil propose une liste de personnes susceptibles de siéger dans la commission des impôts de la commune. L'administration fiscale fera son choix sur cette liste.

## Réunion du 19 mai 2014

Présents : Benoît de Valous, Dominique Clavier, Anne-Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve, Rémy Coucheney, Annie di Domizio-Clavier, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous.  
Excusés: Eric Garcia, Caroline Williams.

Le bail de chasse en forêt communale étant à renouveler, le conseil décide:

- De réserver cette chasse aux habitants de Puits.
- Offre sous pli cacheté pour le 12 juin 19h au plus tard.
- Offre comportant trois personnes habitant, ou payant des impôts, à Puits.
- Prix minimum de 3 800€.
- Bail établi sous contrôle de l'ONF.
- En cas de défaut d'offre, la chasse sera proposée à l'extérieur de la commune.

Du concassé sera fourni pour l'entretien des chemins.

Le maire donne des informations sur l'avancement du dossier enfouissement rue de Bussy.

Le conseil examine le projet d'avenant relatif au marché Minazzi de reprise du mur de la rue du Porche. Après en avoir délibéré, le conseil accepte l'avenant et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

## Second semestre 2014

### Réunion du 16 Juin 2014

Présents : Benoît de Valous, Dominique Clavier, Anne - Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve, Rémy Coucheney, Eric Garcia, Caroline Williams, Florent saulgeot, Jérôme de Valous, Annie di Domizio-Clavier.

Excusé: -

Le maire donne quelques informations sur les travaux de la commission d'appel d'offre. Il indique que pour la voirie 2014 un financement à hauteur de 29% peut être envisagé, confirmation à venir.

Suite à la réunion des maires du canton, il semble peu réaliste de pouvoir construire ensemble quelque chose pour remplacer le Sivom. Il faut envisager de se tourner définitivement vers le secteur privé pour l'entretien général de la commune.

Le conseil entérine des délibérations modificatives du budget. Modifications qui ne sont que des jeux d'écritures comptables.

Après avoir pris connaissance de l'unique offre satisfaisant aux conditions prescrites, la chasse en forêt communale est attribuée à Thierry Javelle.

Le conseil décide de renouveler le contrat d'entretien du réseau d'eau pluviale. Ce contrat sera établi pour trois ans renouvelable.

Il autorise le maire à signer les documents nécessaires avec les Ets Goddard.

Le conseil, sur recommandation de la commission des bois, décide:

- de réserver les houpriers.
- de faire réaliser une place de dépôt simplifiée route de Vaugimois.
- d'envisager un dégagement de semis parcelle 3 et un cloisonnement parcelles 6 & 7.

La commission des chemins rend compte de sa tournée d'inspection des plantations et des chemins: du concassé devra être remis à disposition.

Dans l'attente d'une solution pour l'entretien de la commune, le conseil décide de faire intervenir au cas par cas l'entreprise Nature & Paysage, l'entreprise Pierre & Jardins intervenant pour le nettoyage des haies.



### *Elections sénatoriales*

**Le 20 juin**, conformément aux directives reçues,

le conseil au complet procède à l'élection du délégué et des suppléants en vue des sénatoriales.

Sont élus:

Benoît de Valous, titulaire

Dominique Clavier, Anne Marie Bayart & Julien Martiny, suppléants.

## Réunion du 29 septembre 2014

Présents : Benoît de Valous, Anne-Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve, Rémy Coucheney, Eric Garcia, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous, Annie di Domizio-Clavier.  
Excusés: Dominique Clavier, Caroline Williams.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide:

- D'accorder au receveur municipal l'intégralité de l'indemnité prévue par les textes en vigueur.
- De vendre en bloc les futaies de la parcelle 25 aux ventes d'automne 2015
- De demander la délivrance des petites futaies et du taillis martelé des parcelles 30 & 30e
- Désigne les garants de la bonne exploitation
- Approuve la modification statutaire du Siceco suite à la transformation du Grand Dijon en communauté urbaine.
- Décide de recourir aux compagnons d'Emmaüs pour le ramassage des objets encombrants. Il autorise le maire à signer une convention pour une durée de six ans sur la base de 1€ par habitant. (Population légale au 1er janvier 2014).
- Après avoir pris connaissance des conclusions de la commission d'appel d'offre pour les enduits de la VC 3, autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise Colas.
- Après avoir entendu les explications de la commission d'appel d'offre pour le ravalement de l'Église, décide de solliciter le concours financier:
  - du conseil général
  - du conseil régional
  - de l'état (DETR)

## Réunion du 10 novembre 2014

Présents : Benoît de Valous, Dominique Clavier, Anne-Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve, Rémy Coucheney, Florent Saulgeot, Jérôme de Valous, Annie di Domizio-Clavier, Caroline Williams.  
Excusés: Eric Garcia.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide:

- D'arrêter le rôle d'affouage à onze bénéficiaires.
- D'autoriser le maire à signer un avenant au marché Colas pour un renforcement de chaussé préalablement décidé.
- Décide du principe d'une limitation de la vitesse à 70km/h sur le VC 3.
- D'envisager un abris bus rue de Nesles, celui ci compte tenu de l'environnement immédiat devra être d'une réalisation soignée et passer par l'avis de l'architecte BF. En attendant il sera mis en place un abri provisoire mis à disposition par un tiers.
- De nommer Jacqueline Millot agent recenseur pour 2015.
- Le conseil entend le compte rendu de Julien Martiny sur la dernière visite de l'agent ONF.

- Suite à la visite des chemins et des plantations faite par la commission au printemps dernier, il avait été signalé des sujets morts. Le conseil souhaite y remédier et demande à la commission d'élaborer une proposition précise pour une prochaine réunion.
- Le maire informe le conseil des délégations de compétences qu'il a attribué, conformément à la loi, à Dominique Clavier, Anne-Marie Bayart, Julien Martiny, Gérard Chauve & Eric Garcia.
- Anne-Marie Bayart expose la nécessité d'un nettoyage en profondeur du dallage de la salle des fêtes, le conseil souhaite donc obtenir des devis dans ce sens.



*Mairie de Puits  
rue du Porche  
21400 Puits  
+33 3 80 93 14 92  
mairie@puits.info  
www.puits.info*

*Permanence le jeudi après midi*

*Secrétaire Jacqueline Millot*

*Ramassage des OM tous les mardi*

*Recyclables: mardi des semaines paires*

*Deux ramassages par an des encombrants*

*Salle des fêtes: information & réservation auprès du secrétariat*

*Détail des travaux du conseil consultable sur le site*

*au fur et à mesure des réunions*

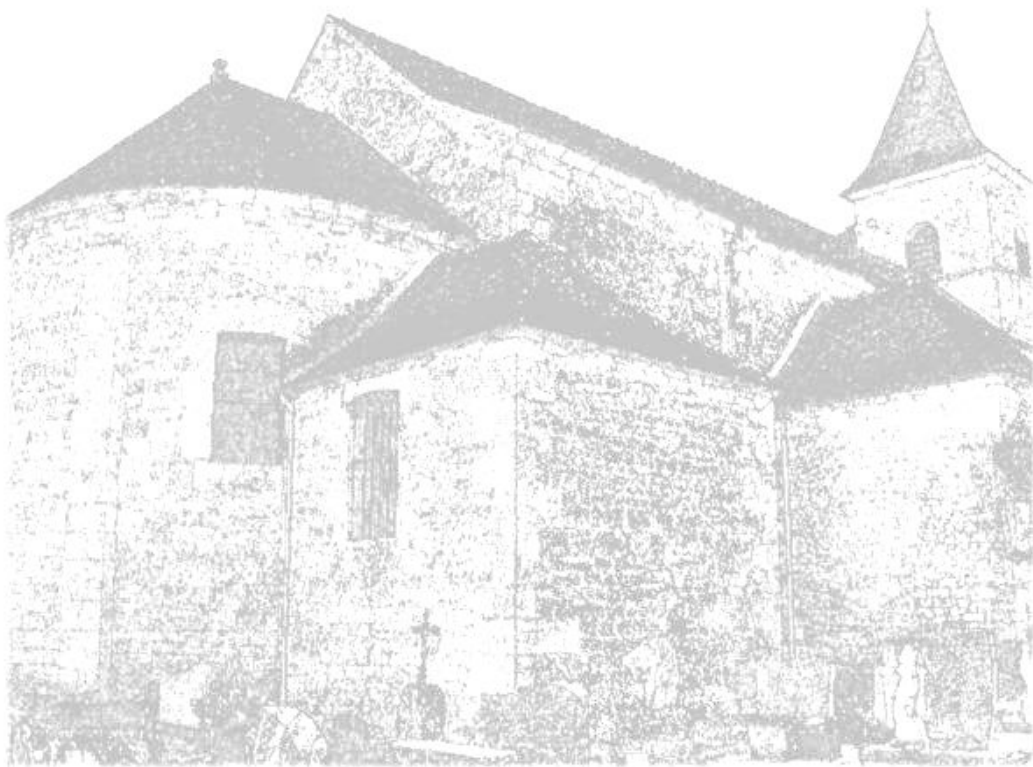
***Vous pouvez retrouver ces informations pratiques et bien d'autres sur le site de la commune:***

***www.puits.info***

***N'hésitez pas à le consulter régulièrement, il est mis à jour plusieurs fois par an.***



*Nous vous souhaitons un joyeux Noël  
et  
une très bonne année 2015*



Portfolio des travaux prévus sur l'église: téléchargement sur le site